

# SNUDI-FO Paris

Tél. 01.53.01.61.58 ou 57/06.95.32.01.01. Email : snudifo75@gmail.com

## Communiqué du SNUDI-FO 75 (14 février 2018)n°24

### Carte scolaire :

**Au CDEN, le SNUDI-FO a défendu pied à pied tous les dossiers que les écoles lui avaient confiés**

Le DASEN a été obligé d'annuler 7 fermetures de classes,  
➡4 en maternelle : Présentation (11<sup>ème</sup>), Jean Dolent (14<sup>ème</sup>), Tourtille (20<sup>ème</sup>), Pali Kao (20<sup>ème</sup>) ;  
➡3 en élémentaire : Sibelle (14<sup>ème</sup>), Fessart (19<sup>ème</sup>) et Villette (19<sup>ème</sup>)

**A l'issue du CDEN, il reste encore 83 fermetures de classes, dont 51 en maternelle et 32 en élémentaire.**

**Le DASEN n'a plus aucun poste en réserve pour organiser la rentrée !**

Comme il sera amené à annuler d'autres fermetures de classes, cela veut dire qu'il pourrait prononcer lors du CTA de juin d'autres fermetures et/ou prendre sur les moyens de remplacements

Tous les postes de la dotation étant absorbés par les dispositifs CP et CE1 « 100 % réussite », la carte scolaire du DASEN et du ministre provoque mécaniquement une augmentation des effectifs et une aggravation des conditions de travail. Jamais autant d'écoles n'ont vu leur structure bouleversée !

#### **Les conséquences pour les écoles, nous les constatons :**

-des classes surchargées à 30 et plus et/ou à plusieurs niveaux et, y compris en éducation prioritaire, une augmentation des effectifs dans les classes autres que CP et CE1 dédoublés. C'est une aggravation sans précédent des conditions de travail avec au premier rang des causes, l'inégalité de traitement des écoles, les nouveaux rythmes scolaires, le nombre croissant d'élèves ingérables et parfois violents dans les classes et dans toutes les écoles, le manque de postes spécialisés (RASED, classes et structures spécialisées...).

- une désorganisation et une déréglementation accentuées avec le dispositif « 100% réussite » du ministre : le rôle particulier qu' il entend faire jouer à ces « classes 100 % réussite » peut conduire à toutes les dérives : pression accrue sur les collègues en éducation prioritaire soumis à une « obligation de résultat », pédagogie « officielle » imposée à tous rompant avec la liberté pédagogique, dont les dernières manifestations sont les « animations pseudo-obligatoires » ou la perte de liberté dans le choix des méthodes de lecture en CP et la formation obligatoire dès l'an prochain de tous les maîtres de CP...

Pour justifier ces mesures l'administration a tenu le même discours qu'elle tient depuis des semaines, en rebaptisant la rigueur budgétaire et les redéploiements du nom de « solidarité ».

Pour ce faire, l'administration utilise un subterfuge, si elle conserve des seuils d'ouverture et de fermeture inchangés, elle ne comptabilise plus les élèves en inclusion quel qu'en soit le type. Le résultat est catastrophique :

#### **Prenons quelques exemples :**

-A la maternelle Surmelin (20<sup>ème</sup>), où depuis plusieurs années, on accueille une unité de jeunes élèves autistes, initiative saluée par Mme Cluzel, secrétaire d'Etat en charge du handicap, une fermeture est prononcée sans tenir compte de cette spécificité, les classes auront donc des effectifs de 29 élèves qui ne permettront plus l'inclusion de ces élèves en grande fragilité.

-A la maternelle Marx Dormoy (18<sup>ème</sup>), où les collègues accueillent 18 TPS depuis des années, on ne comptabilise plus ces élèves, résultat, là encore la fermeture est annoncée et les TPS sont rayés de la carte.

-A l'élémentaire Alouette (19<sup>ème</sup>), les élèves de l'UPE2A ne sont pas comptabilisés, il en découle une fermeture. Résultat : les classes seront surchargées, mais les élèves non francophones seront toujours là.

Et l'on pourrait multiplier les exemples à l'envi.

## **83 fermetures de classes demeurent Rien n'est joué ! Ces mesures provoquent la colère...**

**Le mercredi 7 février, 250 enseignants, parents, à l'appel des syndicats se sont rassemblés dans le hall du rectorat. 38 délégations d'écoles ont été reçues de 13h à 18h.**

Le lundi 12 février, plus de 12 délégations d'école ont de nouveau été reçues au rectorat.

### **Un CTA doit se tenir de nouveau au mois de juin.**

D'ici là, le SNUDI-FO invite les écoles à réunir les conseils des maîtres pour proposer la tenue d'**Assemblée générale avec les parents et les élus**. Le SNUDI-FO invite les collègues à demander **audience au rectorat** dès la rentrée de mars. Le syndicat s'engage à accompagner toutes les délégations.

- **arrêt de tout redéploiement**
- **non aux fermetures, création des postes pour baisser les effectifs dans toutes les classes, des postes nécessaires de remplaçants, des postes spécialisés indispensables (RASED, et structures spécialisées)**
- **le recrutement immédiat des listes complémentaires, l'ouverture de postes au concours à hauteur des besoins, et l'arrêt du recours aux contractuels.**